

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Seizième session de la Conférence des Parties
Bangkok (Thaïlande), 3 – 14 mars 2013

Comité II

UTILISATION DES SPECIMENS D'ESPECES INSCRITES A L'ANNEXE I, II OU III
COMMERCIALISES ILLEGALEMENT ET CONFISQUES

PROJET DE DECISION DE LA CONFERENCE DES PARTIES

Le présent document a été préparé par un groupe de rédaction après discussion sur la base du document CoP16 Doc. 31 (Rev. 2) à la 11^e séance du Comité II.

A l'adresse du Comité permanent

- 16.AA Le Comité permanent examine les résolutions Conf. 9.9, Conf. 9.10 (Rev. CoP15) et Conf. 10.7 (Rev. CoP15) en vue de déterminer s'il convient d'en simplifier les dispositions ou d'en regrouper certaines, et présente ses conclusions et recommandations à la 17^e session de la Conférence des Parties.